

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS (« DIC »)

### FCPR Altaroc Discovery

Fonds commun de placement à risque géré par la société de gestion de portefeuille Altaroc Partners SAS

#### Objectifs

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

#### Produit

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Dénomination              | <b>FCPR ALTAROC DISCOVERY (le « Fonds »)</b>  |
| Société de gestion        | Altaroc Partners, société par actions simplifiée, au capital de 1.097 808 euros, dont le siège social est situé 61, rue des belles feuilles, 75116 Paris, identifiée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 309 044 840, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF (la « Société de Gestion ») |
| Code ISIN Parts A         | FR001400WWK6  |
| Contacts                  | Téléphone : 01 81 72 97 00 – Email : <a href="mailto:service@altaroc.pe">service@altaroc.pe</a><br>Site internet : <a href="https://www.altaroc.pe/">https://www.altaroc.pe/</a>  |
| Agrément                  | Le Fonds est autorisé en France. Altaroc Partners SAS est agréée en France par l'Autorité des Marchés Financiers (ci-après « AMF ») sous le numéro GP 97022   |
| Date de production du DIC | Novembre 2025   |

**Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre**

#### En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Fonds Commun de Placement à Risques (« FCPR ») régi par l'article L. 214-28 du Code monétaire et financier (« CMF »).

**Durée :** Quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de la Date de Constitution. Un Porteur de Parts ne peut pas demander le rachat de ses Parts par le Fonds avant un délai de trois (3) ans suivant la Date de Constitution du Fonds (ci-après la « Période de Blocage des Rachats »). Les demandes de rachat sont autorisées après la date d'expiration de la Période de Blocage des Rachats, selon les termes et conditions du règlement du Fonds.

**Dépositaire :** CACEIS Bank

**Objectifs :** Le Fonds a pour objectif d'offrir à ses investisseurs un placement financier attractif en leur faisant bénéficier d'une rentabilité sur capitaux par des investissements en capital-investissement.

L'objectif est que les investissements du Fonds (hors trésorerie) soient réalisés en primaire et en secondaire comme détaillé ci-après :

- en parts de fonds d'investissement, investis principalement en titres de capital ou assimilés de sociétés principalement non cotées ;
- en titres de capital ou assimilés de sociétés principalement non cotées directement ou indirectement à travers de fonds d'investissements dédiés (fonds de co-investissements) ;

Le Fonds sera investi principalement dans des fonds d'investissement (et des fonds co-investissements) (1) ayant une stratégie de capital développement (growth) et de capital transmission (leveraged buy-out LBO) (2) établis en Europe et en Amérique du Nord en respectant un équilibre des deux zones géographiques et (3) souscrits aussi bien en primaire qu'en secondaire. Afin de favoriser une croissance de la Valeur Liquidative au plus tôt et ainsi réduire le phénomène de la courbe en J (c'est-à-dire en réduisant l'impact des frais et des dépenses du Fonds sur la valeur du portefeuille au début de la vie du Fonds), le Fonds investira, pendant la Période de Blocage, ses actifs principalement dans des investissements réalisés sur le marché secondaire du capital-investissement. Pour dissiper tout doute, après la Période de Blocage, le Fonds pourra continuer de réaliser des investissements sur le marché secondaire du capital-investissement. Le fonds investira au moins cinquante (50%) de ses actifs dans des actifs éligibles au Quota Juridique cotés ou non cotés, la répartition entre titres non cotés et titres cotés étant décidée par la Société de Gestion en fonction des conditions de marché, dans les limites et conditions définies par le Quota Juridique. Le Fonds aura pour objectif de privilégier des investissements au sein d'entreprises de l'Union Européenne ou d'Amérique du Nord. Les investissements dans des FIA gérés par la Société de Gestion ne pourront représenter plus de trente-cinq (35%) de l'actif du Fonds.

En ce qui concerne les liquidités à la disposition du Fonds, la Société de Gestion peut placer ces montants dans des comptes à terme à court terme ou les investir dans des placements non spéculatifs à court terme (y compris des fonds du marché monétaire). Tous intérêts, plus-values ou dividendes reçus au titre de ces montants seront alloués au Fonds et seront versés conformément au règlement du Fonds. Le Fonds pourra également recourir à des emprunts d'espèces dans la limite de 30% de ses actifs.

**Investisseurs de détail visés :** Ce Fonds s'adresse à des compagnies d'assurance et mutuelles puisque la souscription des parts B est réservée aux sociétés et compagnies d'assurances et mutuelles (ci-après la ou les « Entreprises d'Assurances »), et aux fonds de retraite professionnelle supplémentaire (ci-après « FRPS »), répondant à la définition de client professionnel au sens de l'article D. 533-11 du CMF, souscrivant en représentation d'unités de compte de contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation au sens du 2ème alinéa de l'article L. 131-1 du Code des assurances ou de contrats de retraite.

**Parts :** les parts de ce Fonds sont intégralement libérées lors de leur souscription.

**Assurance :** Non applicable

**Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment sur la valeur liquidative :** Le Règlement du Fonds (le « Règlement »), le dernier rapport annuel, le dernier rapport semestriel et la dernière composition de l'actif du Fonds sont mis à disposition gratuitement sur le site internet, ou sur demande expresse du porteur adressée à la Société de Gestion par email à l'adresse électronique suivante : [service@altaroc.pe](mailto:service@altaroc.pe)

La Société de Gestion établit les valeurs liquidatives des parts du Fonds en principe tous les 15 jours, dans les conditions détaillées dans le Règlement. Les valeurs liquidatives des parts sont publiées et sont communiquées à tous les porteurs de parts qui en font la demande à la Société de Gestion par email à l'adresse électronique suivante : [service@altaroc.pe](mailto:service@altaroc.pe)

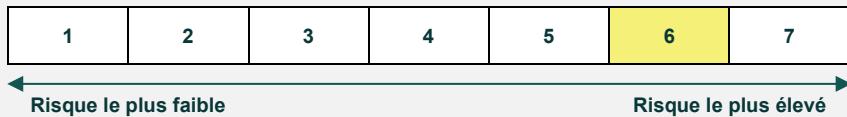
**Indicateur de référence :** Néant

**Affectation des revenus :** Capitalisation



## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur Synthétique de Risque (ISR)



L'indicateur de risques part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant dix (10) ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous ne pourrez pas sortir du produit avant l'échéance. Vous pourriez subir des coûts importants si vous sortez du produit avant échéance.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que la capacité du Fonds à vous payer en soit affectée. Le portefeuille du Fonds étant principalement constitué de parts ou actions de fonds d'investissement lesquels sont investis principalement dans des actifs non cotés, ce produit présente un risque élevé de perte en capital et un caractère non liquide.

**Risque de liquidité :** Le Fonds investit dans des fonds qui investissent eux-mêmes principalement en titres de sociétés non cotées. Ces titres ne sont pas liquides et il n'existe pas de marché secondaire organisé facilitant les transactions. Le Fonds peut donc éprouver certaines difficultés à céder ses participations à un niveau de prix ou dans les délais souhaités. De plus, la liquidité pour les investisseurs provient principalement des possibilités de demander le rachat de leurs parts par le Fonds, sous réserve des hypothèses de suspension et plafonnement des rachats décrites aux articles 10.3 et 10.4 du Règlement du Fonds.

**Risque de perte en capital :** Le Fonds n'est pas un fonds à capital garanti. Il est donc possible que le capital initialement investi ne soit pas restitué.

**Risque lié aux investissements du Fonds :** Le Fonds investira une partie significative de son portefeuille dans des sociétés non cotées. Ces sociétés sont en général en développement et donc plus fragiles que des sociétés établies. Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

| Période de détention recommandée : 10 ans<br>Exemple d'investissement : 10 000 EUR |  | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans | Si vous sortez après 10 ans |
|--|--|---------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| Scénarios  |  |                           |                            |                             |
| Minimum  | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement |                           |                            |                             |
| Tensions   | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts<br>Rendement annuel moyen                         | 9 685 EUR<br>-3,15%       | 9 066 EUR<br>-1,94%        | 9 435 EUR<br>-0,58%         |
| Défavorable  | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts<br>Rendement annuel moyen                         | 10 166 EUR<br>1,66%       | 12 275 EUR<br>4,19%        | 16 555 EUR<br>5,17%         |
| Intermédiaire  | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts<br>Rendement annuel moyen                         | 10 706 EUR<br>7,06%       | 15 712 EUR<br>9,46%        | 27 914 EUR<br>81%           |
| Favorable  | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts<br>Rendement annuel moyen                         | 11 066 EUR<br>10,66%      | 17 809 EUR<br>12,24%       | 33 776 EUR<br>94%           |

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 1, 5 et 10 ans en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures établies par la Société de Gestion notamment sur la base d'hypothèses de distributions futures des fonds dans lesquels le Fonds va souscrire et qui composeront son portefeuille, desquels sont déduits l'ensemble des frais tels qu'ils sont décrits dans la rubrique « que va me coûter l'investissement ? ». Ils ne constituent pas un indicateur exact.

## Que se passe-t-il si la Société de Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires allant jusqu'à 5 % du montant investi. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.



## Coût au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

| EXEMPLE D'INVESTISSEMENT        | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans | Si vous sortez après 10 ans<br>(Période de détention recommandée) |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|---|
| Coûts totaux                    | 550 EUR                   | 2 995 EUR                  | 6 711 EUR   |
| Incidence des coûts annuels (*) | 5,50%                     | 5,99%                      | 6,71%   |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

## Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie  |  | Si vous sortez après 1 an |
|--|--|---------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>  | Les frais indiqués ici incluent uniquement les frais de constitution, estimés à 0,03 %.<br><br>Le distributeur pourra vous facturer des frais additionnels liés à la distribution.   | Entre 0 EUR et 3 EUR      |
| <b>Coûts de sortie</b>   | Nous ne facturons pas de frais de sortie mais le distributeur qui vous vend le produit peut le faire.  | 0 EUR                     |
| Coûts récurrents [prélevés chaque année]   |  |                           |
| <b>Coûts de transaction</b>  | L'incidence des coûts engagés lorsque nous achetons ou vendons des placements sous-jacents au produit (taux annuel moyen estimé sur la durée de vie potentielle prolongée du Fonds).   | Entre 0 EUR et 2 EUR      |
| <b>Frais de gestion, frais administratifs et d'exploitation et autres coûts courants</b> | Impact des frais annuels déduits pour la gestion des investissements, les frais d'exploitation et les frais courants des fonds cibles sous-jacents.  | Entre 0 EUR et 468 EUR    |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions                                     |  |                           |
| <b>Commission liée aux résultats</b>   | L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpassé son indice de référence.  | 0 EUR                     |
| <b>Commission d'intéressement</b>  | Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. La Commission d'intéressement est due annuellement à partir de la 5ème année, sous réserve de la progression de la Valeur Liquidative sur les 5 années précédant le calcul de la Valeur Liquidative. L'estimation des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. | Entre 0 EUR et 100 EUR    |

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Le Fonds a une durée de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans. Étant donné la période de blocage initiale, vous devez être prêt à conserver ce produit pendant trois (3) ans. Pendant cette durée, vous ne pourrez pas, à votre initiative, exiger du Fonds le rachat de vos parts. En outre, le transfert des parts du Fonds sera soumis à l'accord discrétaire de la Société de Gestion et aux restrictions prévues par les dispositions du règlement du Fonds.

Après cette période de blocage initiale, les rachats seront possibles à tout moment. Toutefois, il pourra être appliqué un mécanisme de limitation des rachats consistant à limiter leurs montants à 1% de l'Actif Net du Fonds à chaque Date de Centralisation des Rachats calculés sur la base de l'Actif Net de la Date de Centralisation des Rachats précédente.

La Société de Gestion se réserve le droit de procéder au plafonnement et/ou à une Suspension des Rachats en cas de survenance de circonstances exceptionnelles et si l'intérêt des Porteurs de Parts ou du public le commande conformément ou encore en cas de pré-liquidation ou de liquidation du Fonds. Ce produit pourrait donc ne pas convenir aux investisseurs qui souhaiteraient sortir pendant les trois premières années du fonds.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez adresser votre réclamation par email à l'adresse : [service@altaroc.pe](mailto:service@altaroc.pe) ou par téléphone au : (+33) 01 81 72 97 00. Si la réponse fournie n'est pas satisfaisante, les investisseurs et toutes les personnes intéressées ont la possibilité pour toute réclamation de faire appel au médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : 17, Place de la Bourse, 75082, Paris, Cedex 02 ; Téléphone : +33 1 53 45 60 00

Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion.

## Autres informations pertinentes

Le Fonds est classifié « Article 8 » au sens du Règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Lorsque le Fonds est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires relatives à ce contrat (notamment les coûts du contrat, non inclus dans les coûts indiqués dans le présent document, les modalités de réclamation et les conséquences d'une éventuelle défaillance de l'entreprise d'assurance) figurent dans le document d'informations clés de ce contrat, remis obligatoirement par votre assureur, courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à ses obligations légales.

De plus amples informations sur le Fonds, notamment le prospectus, sont disponibles en français sur le site [altaroc.pe](http://altaroc.pe). Le règlement du Fonds ainsi que les rapports périodiques peuvent également être obtenus gratuitement, à tout moment, auprès d'Altaroc Partners SAS – 61, rue des Belles Feuilles – 75116 Paris, ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation.

Veuillez-vous référer au règlement du Fonds pour toute précision supplémentaire.

Ce Document d'Informations Clés est mis à jour au moins tous les 12 mois, sauf en cas de modifications ponctuelles.

Les calculs relatifs aux coûts, aux performances et aux risques inclus dans ce Document d'Informations Clés suivent la méthodologie prescrite par la réglementation européenne.

Le graphique des performances passées ainsi que les données historiques relatives aux scénarios de performance seront mis à disposition sur le site internet dès la première année civile complète. À ce stade, les données disponibles sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées.

